

## Bientôt les cloches résonneront à Dammartin !

**“Patrimonium”, l'héritage du père, devenu le patrimoine, l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.**

(UNESCO, 1972)

Le patrimoine ? Tout le monde en parle. On souhaite protéger, conserver, restaurer, on cherche son identité, ses racines dans les témoignages du passé. On craint que la civilisation contemporaine, avide de rentabilité, ne laisse disparaître définitivement les traces des sociétés qui nous ont précédés.

Le patrimoine, ce n'est pas seulement ce qui peut être conservé dans des musées mais aussi ce que nous pouvons observer autour de nous : les rues de notre village, les puits, les ponceaux, le lavoir, l'église et son mobilier, le monument à nos morts et bien entendu notre paysage rural : les chemins, les champs, les bosquets, les rus...

Se mobiliser pour la sauvegarde de cet ensemble patrimonial est indispensable pour que les citoyens prennent conscience de vivre au milieu des témoignages de leur passé qui sont des repères indispensables. Le patrimoine leur fait comprendre comment la société dont ils sont originaires s'est organisée pour survivre, avec son génie et son courage.

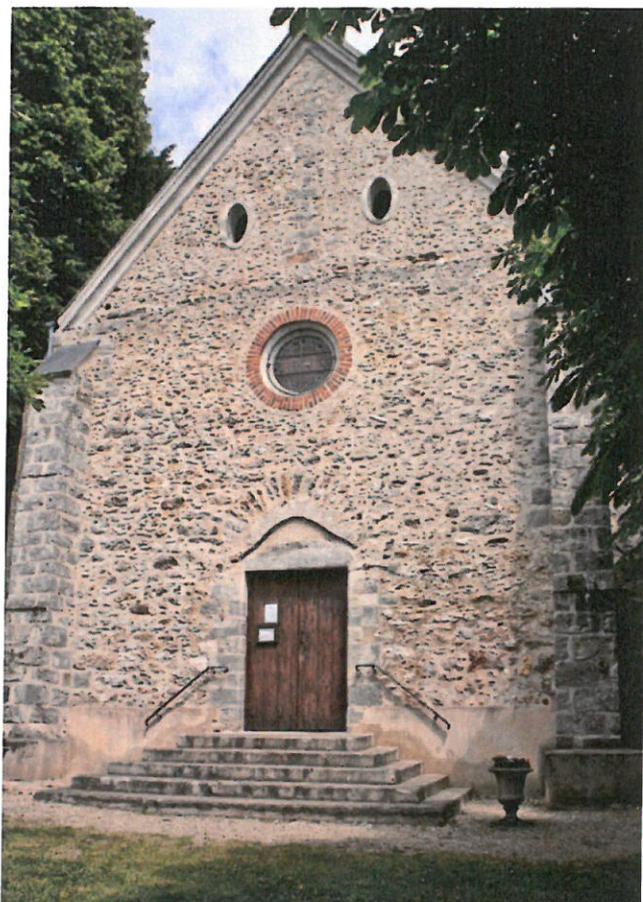
C'est pour ces raisons que la municipalité se mobilise, en collaboration avec le groupe associatif du patrimoine pour la défense et la remise en état de plusieurs pièces de notre patrimoine rural qui, rappelons-le se situe dans le site classé de la vallée du Grand Morin.

Après le nettoyage du monument aux morts seront entamés divers travaux :

- changement de la toiture du lavoir Rue de La Fontaine
- réfection du plafond de la sacristie qui s'était effondré avant le changement de la toiture,
- remise en état du ponceau sur le Chemin de Villecoupé,
- restauration de divers mobilier de l'église : retable, tableaux, statuettes...

La plupart de ces travaux sont d'ores et déjà subventionnés à hauteur de 45% mais des demandes de subventions complémentaires sont déposées auprès du conseil départemental.

Pour ce qui concerne l'église, un diagnostic sanitaire a été élaboré par un architecte du patrimoine, il en ressort que la partie à traiter en priorité est le clocher pour un coût de 250 000€ TTC.



Ce projet s'inscrit dans le cadre du futur contrat rural, en cours de rédaction, avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Le subventionnement pouvant aller jusqu'à 80%, cela permettra d'assurer des travaux que la commune n'aurait pu supporter seule. Dans quelques mois, avec le clocher consolidé et rénové, les cloches sonneront de nouveau.

Par ailleurs le dossier préalable au lancement d'une campagne de mobilisation du mécénat populaire est en préparation. Cela permettra à la Fondation du Patrimoine d'apporter une aide précieuse sur le chantier de l'église et de son mobilier.

Mais à quoi serviraient ces efforts sans objectif de popularisation de notre patrimoine ? C'est ainsi que ces points remarquables de notre village devront être mieux mis en valeur et pour l'église, en particulier, accueillir des manifestations culturelles et culturelles plus nombreuses.

*"Il y a des œuvres qui font passer le temps, et d'autres qui expliquent le temps." André Malraux*

## Monument aux morts !

Il y a un siècle la grande bataille de Verdun décidait de la fin des hostilités avec la victoire d'un côté comme de l'autre de ce conflit généralisé. En cette année 2016 la municipalité de Dammartin-sur-Tigeaux a décidé de redonner un coup de fraîcheur au monument aux morts de la commune. A l'occasion de cette rénovation il est peut-être bon de rappeler l'histoire et la signification de ce remarquable monument. "L'inauguration du monument aux morts a été faite par Mr TAPRET Odile, ancien maire. Il avait tenu à ce que le monument fut digne des braves qui avaient donné leur vie au pays et le conseil municipal en avait chargé l'un de nos grands statuaires de l'époque qui dota la commune d'une œuvre magnifique".



Ce fut M. OCTOBRE Aimé qui fut choisi. Jérémie Aimé Delphin OCTOBRE est né à Angles-sur-l'Anglin dans la Vienne le 13 mai 1868 et mort à Vouvray le 22 juillet 1943. Il obtient le premier grand prix de Rome en 1893.

Le coût de ce monument s'éleva à 18 000 F de l'époque. On y trouve 29 noms de la grande guerre soit environ 7% de la population estimée lors du conflit. Un seul nom fut rajouté après la deuxième guerre mondiale.

Description du monument par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de Seine et Marne : "casquée, encore appuyée sur son bouclier, la République déjà prête pour les activités de la paix".

Idéalement placé dans l'axe de l'allée centrale allant à la mairie-école (architecte Jules MARMOTTIN) et à proximité de l'église St Martin du XII<sup>e</sup> siècle, la République stoïque regarde par-delà la forêt de Crécy la capitale située à une cinquantaine de kms dont l'avancée de l'ennemi s'est brisée avec la contre-attaque de Joffre pratiquement à ses pieds sur les bords du Grand Morin. Les Allemands ayant déjà commencé à installer leur artillerie à Lumière commune de Guérand.

Fierté de notre village, ce monument mérite amplement un arrêt pour les randonneurs et passants tout comme les sites alentours et le magnifique panorama sur la forêt de Crécy depuis la grille d'entrée du château.

**GPDA - Groupe Patrimoine de Dammartin Animation**

## Que la lumière soit

La commune met en route les travaux d'éclairage de la rue du Parc et du parking situé rue de la Gare.

Trois points lumineux vont être installés. Les travaux auront lieu courant juillet 2016 et seront réalisés en réseau enterré.

Le but est de faciliter et sécuriser le cheminement jusqu'aux installations communales (mairie, école, jeux et centre de loisirs) depuis le parking afin d'augmenter l'usage de celui-ci et délester le stationnement autour de l'église.

## Tarifs transports scolaires rentrée 2016

Pour la rentrée 2016/2017, le conseil départemental a modifié sa grille tarifaire pour les transports scolaires. Les familles devront s'acquitter, pour l'année et par enfant de :

- 50 euros pour les élèves de l'école primaire
- 100 euros pour les collégiens

## Le Budget 2016

Le budget 2016 de la commune a été adopté par le conseil municipal dans sa séance du 13 avril. Les taux communaux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties demeurent identiques aux taux de l'année 2015.

Le budget de fonctionnement finance les charges nécessaires à l'activité de notre commune et à l'entretien de ses bâtiments et autres équipements : rémunérer les personnels de l'administration générale, entretenir et chauffer la mairie, la maison du temps libre, et les écoles, organiser la cantine, gérer l'éclairage public. S'ajoutent à cela la participation à la vie des associations, les contributions à divers organismes et d'autres charges financières et d'assurance. Environ 490 000 euros sont consacrés à ces besoins ; ce montant est stationnaire.

Le budget d'investissement prévoit notamment de mettre aux normes le réseau de défense incendie de la commune. Il prévoit également le financement de la construction du futur restaurant scolaire ainsi que de multiples travaux d'entretien du patrimoine dont la restauration du clocher de l'église. Si les subventions demandées sont obtenues, ce budget pourrait financer environ 850 000 euros de travaux.

## AGENDA

### samedi 18 juin

Rendez-vous à 10H dans la cour de l'école pour la 3<sup>ème</sup> édition du **Dammartin propre**.

### samedi 25 juin

Dès 9H, Spectacle des élèves des écoles de Dammartin et Tigeaux suivi de la Kermesse organisée par l'APAE. A partir de 14H30, Gala des activités de Familles Rurales et à 19H Barbecue géant en musique proposé par Dammartin Animation.

A 22H30, le feu de la Saint Jean et Feu d'artifice spécial à l'occasion des 30 ans de Dammartin Animation.

### dimanche 26 juin

Représentation théâtre à 17h15 à la MTL.

### samedi 2 juillet

Zumba party en plein air de 11H à 12H (cour de l'école de Dammartin).

### samedi 14 juillet

Foulées Dammartinoises dès 9H.

### dimanche 11 septembre

inscriptions aux activités Familles Rurales lors du Forum des associations (de 10H à 16 dans la MTL).